

TOUT BUGEY-SUD

n°2 | Juin 2021

Le magazine de la
communauté de communes
www.ccbugeysud.com



P. 6-7 | Dossier

Budget 2021

P. 4-5 | Les actualités

**Projet Agricole
et Alimentaire
Territorial (PAAT)**

P. 8 | Décryptage

**Le centre aquatique
intercommunal :
un projet qui
prend forme !**

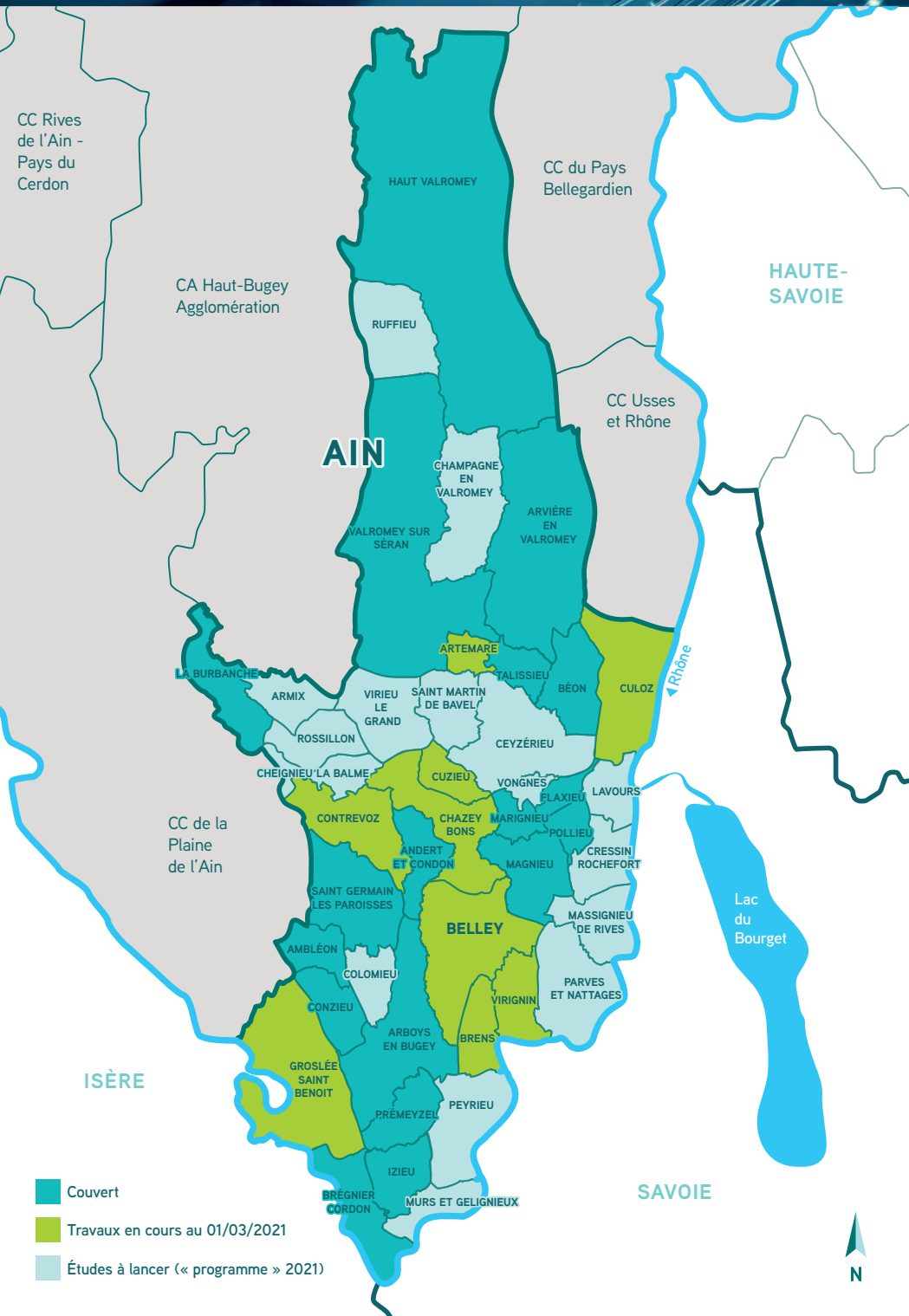
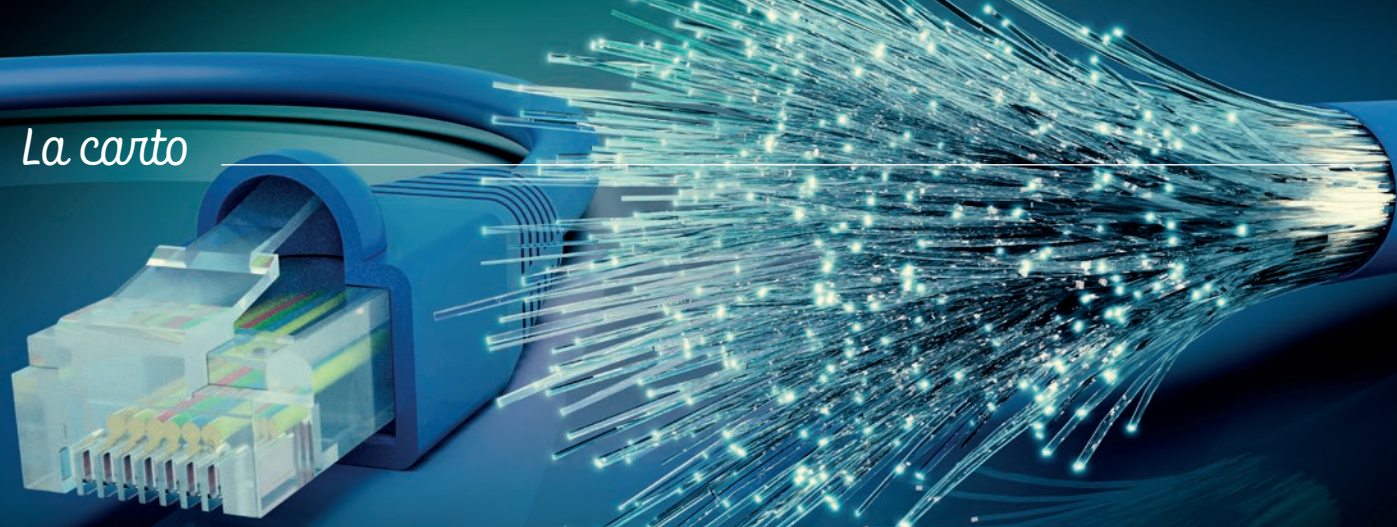
P. 10 | La destination

**Patrimoine : un
programme animé
en perspective !**



BUGEYSUD
Communauté de communes

La carto



LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

1572
abonnés
à la fibre optique



5 951
lignes raccordables
sur 23 823 lignes totales, soit un
taux de couverture de 25 %

108 209 €
participation de la CCBS par an
pendant 15 ans

18 communes
couvertes

9 communes
en cours de travaux

16 communes
avec des études en
cours de lancement

Depuis le 3 mai, le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication (SIEA) assure, au côté du fournisseur d'accès Li@in, le déploiement de la fibre optique. Ce dernier se poursuit à un rythme soutenu sur l'ensemble du territoire Aindinois. La fibre optique est le seul support à offrir des capacités en débit illimitées et nettement supérieures aux autres technologies. Pour savoir si vous êtes éligible, vous pouvez effectuer un test sur le site internet : <http://reso-liain.fr/>

L'accueil du public se fait désormais à l'Îlot Grammont, 46 rue du Lieutenant Argenton à Belley.

Les heures d'ouverture au public demeurent inchangées, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Contact :
accueil@ccbugeysud.com
www.ccbugeysud.com | 04 79 81 41 05

L'adresse postale reste identique :
34 grande rue à Belley, boîte postale 3

La répartition géographique des services de la communauté de communes Bugey-Sud est désormais la suivante :

Accueil du public, au 46 rue du Lieutenant Argenton à Belley :

- Accueil, administration générale et communication
- Trimax (déchets)
- Cycles de l'eau – Gemapi – Spanc
- Direction générale des services
- Ressources humaines et coopération territoriale
- Finances
- Commande publique

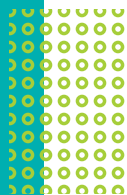
Au 34 grande rue à Belley :

- Tourisme, culture et patrimoine
- Population, qualité de vie et citoyenneté
- Voirie
- Bâtiments
- Systèmes d'information et numérique
- Mobilité (VAE, TAD)

Actipôle à Virignin :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace et planification (urbanisme)

Piscine, avenue Paul Chastel à Belley



Directrice de publication : Pauline Godet
Rédacteur en chef : Christophe Giboulet
Conception - rédaction : Résonance Publique
Photo de couverture : Dubuisson architecture
Crédits photos : Garance Li - Laurent Madelon - Philippe Meunier / Office de tourisme Bugey-Sud
Grand Colombier - Frédéric Scali - ejpv.
Imprimé sur papier 100 % recyclé fabriqué en France par Gonnet Imprimeur à Virignin, 01300. IMPRIM'VERT®
Tirage : 18 000 exemplaires. Dépôt légal à parution.

Communauté de communes Bugey-Sud
34 Grande Rue - BP3 01301 BELLEY Cedex
Tél. 04 79 81 41 05
accueil@ccbugeysud.com | www.ccbugeysud.com

Ensemble, construisons demain !

L'horizon sanitaire semble s'éclaircir.

On ne peut que remercier et continuer d'encourager tous les professionnels de santé qui font reculer la pandémie pour nous permettre de reprendre le cours de nos vies. Bugey-Sud a mis à disposition le boulodrome communautaire pour élargir les capacités d'accueil de vaccination et permettre au plus grand nombre de se faire vacciner. Les acteurs économiques retrouvent enfin de nouvelles perspectives de développement. Pour les élus, la fin du confinement et la vaccination ouvrent enfin la possibilité d'organiser des réunions publiques et, bien entendu, de vivre ces moments de convivialité qui cimentent un territoire et manquent à tous les habitants. Pour autant, la crise ne nous a pas empêchés d'avancer sur des dossiers de toute première importance comme **le projet de territoire, le centre aquatique ou le budget.**

Le **projet de territoire** a pour objectif de structurer nos politiques publiques pour le développement durable de Bugey-Sud, et de définir pour les 10 ans à venir une véritable feuille de route ambitieuse et collective. La concertation a débuté avec l'objectif d'adopter définitivement un plan d'actions locales en fin d'année. D'ici là, les temps d'échanges vont se multiplier pour favoriser le partage des idées avec toutes les forces vives de Bugey-Sud. Le projet de territoire sera plus que jamais l'occasion de se rencontrer, pour mener à bien des actions utiles à tous.

Utile à tous et ambitieux, c'est sans nul doute ce qui qualifie également le futur **centre aquatique de Bugey-Sud**. En début de ce mandat, nous avons souhaité prendre un temps supplémentaire d'analyse sur ce dossier pour permettre aux élus d'assimiler toutes les données d'un projet complexe et impactant pour l'avenir de Bugey-Sud. À l'issue d'un ultime débat, riche et passionné, le conseil communautaire a décidé à une large majorité de réaliser ce centre aquatique. Plus qu'une simple piscine, cet équipement contribuera à l'attractivité économique et touristique du territoire en proposant une nouvelle offre sportive, ludique et de bien-être aux sportifs, aux scolaires et aux familles.

Cet investissement s'inscrit dans un **budget 2021** qui esquisse les premières orientations du mandat en attendant la finalisation du projet de territoire. Voté le 8 avril dernier, il permet d'assurer l'exercice de nos compétences tout en maintenant un haut niveau de services, et possiblement d'en exercer d'autres comme la création d'une Maison France Services pour rapprocher les usagers des services publics, ou le recrutement de conseillers numériques pour lutter contre l'exclusion numérique des habitants. Dans un cadre budgétaire rigoureux et maîtrisé, l'amélioration de notre cadre de vie dans toutes ses composantes demeure en effet la clé de voûte de notre mandat et de l'action des services de la communauté de communes Bugey-Sud.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce deuxième numéro de Tout Bugey-Sud, ainsi qu'un bel été 2021 que j'espère à la fois convivial, festif et... sécurisé.

Prenez soin de vous et de vos proches.



Pauline GODET,
*Présidente de la communauté
de communes Bugey-Sud,
Maire de Valromey-sur-Séran*



Agriculture et alimentation

Lancement du Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT)

Depuis ce début d'année, la communauté de communes Bugey-Sud élabore son Projet Agricole Alimentaire Territorial. Son objectif est de favoriser l'accès à une alimentation locale et de qualité pour tous en passant notamment par le soutien et la structuration des filières agricoles et alimentaires locales.

Une démarche transversale

Les projets alimentaires territoriaux ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires, en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans la restauration hors domicile (cantines scolaires, restaurants d'entreprises).

Bugey-Sud souhaite porter cette démarche de façon transversale, en tenant compte des aspects économiques, sociaux et environnementaux des secteurs de l'agriculture et de l'alimentation. L'ambition est de coordonner des synergies autour de l'alimentation et d'aller plus loin en faveur d'une agriculture dynamique au service d'une alimentation de qualité.

3 concepts clefs structurent ce programme :

- **Durabilité** : en agissant pour des modes de production et de consommation à faible impact sur notre environnement (maintien d'une agriculture diversifiée, évolution des pratiques et relocalisation des chaînes d'approvisionnement).
- **Qualité** : par la promotion des labels de qualité (AOC, AB, HVE, etc).
- **Accessibilité** : augmenter l'accès à tous à une alimentation de qualité en améliorant l'assiette en restauration collective (Loi Egalim).

Les grandes étapes

Depuis janvier, une première phase a été initiée avec la réalisation d'un diagnostic territorial. Une enquête auprès des cantines scolaires et des citoyens a été lancée et est encore accessible : « manger local et de qualité ». En parallèle du diagnostic, l'installation en agriculture et la restauration collective ont fait l'objet d'atelier de concertation afin de cibler les besoins et les leviers d'amélioration pour répondre aux enjeux du PAAT. Un plan d'actions est prévu pour l'automne 2021. Il aura vocation à s'inscrire de manière pérenne sur le territoire en mobilisant tous les acteurs de la fourche à la fourchette !



Si ces questions vous intéressent, aidez-nous à définir l'alimentation de demain en répondant à notre enquête : <https://bit.ly/2Q40irX>

Mobilité

Ça roule pour le service de location VAE !



Entre mai et décembre 2020, les 100 premiers bénéficiaires du service de location de Vélos à Assistance Électrique ont parcouru 25 000 km ! Ils ont pu tester ce mode de déplacement pendant 1, 2 ou 3 mois pour aller au travail et sillonner notre territoire autrement.

Ce groupe « test » était constitué d'usagers de 20 à 70 ans issues de 30 communes, et 70 % d'entre eux étaient des femmes. Et le bilan a été positif ! 100% de satisfaction et déjà 75 réservations enregistrées en 2021. En partenariat avec ODYNEO, le service est ouvert toute l'année, en réservant en ligne sur le site internet : www.ccbugeysud.com

En parallèle, l'élaboration du schéma directeur des mobilités actives avance. Les scénarios d'aménagement sont en cours de validation. La communauté de communes remercie les 600 répondants à l'enquête en ligne, les membres du « club vélo » et les participants actifs aux réunions de concertation.



Santé

Une cabine de téléconsultation médicale

Pour faciliter l'accès aux soins des habitants du territoire, le Département de l'Ain et la communauté de communes Bugey-Sud, en partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS Bugey-Sud) ont mis en service une cabine de téléconsultation médicale. Installée dans les locaux de la communauté de communes, la cabine de téléconsultation est un dispositif médical équipé d'instruments et de capteurs qui permettent une consultation clinique dans des conditions quasi-similaires à celle d'un cabinet traditionnel.

Pour y accéder, il est demandé d'avoir 14 ans au minimum et d'être accompagné d'un représentant légal pour les mineurs. Les téléconsultations se font uniquement par rendez-vous. Ces derniers ne peuvent pas être pris plus de 72h à l'avance.

• Par internet : imedians.com

Code d'activation à indiquer pour l'inscription sur le site : **BEL149**

• Par téléphone : 01 70 81 49 46

Coût d'un appel local (appel non surtaxé)

• Pour en savoir + : www.ccbugeysud.com

Aménagement

Belley : les travaux d'aménagement de la voie verte s'achèvent

Le vélo est au cœur de la stratégie de développement de Bugey-Sud. Commencés en septembre 2020, les travaux d'aménagement de la voie verte reliant la ViaRhôna au centre-ville de Belley au niveau de l'avenue Baudin, se sont terminés fin mai 2021. La piste, de 3 mètres de largeur, contourne aussi le giratoire Jean Monnet afin de desservir les commerces et prochainement le futur centre aquatique. Cette voie verte de 2 km, essentiellement en site propre, apporte une sécurité maximale aux piétons et aux cyclistes. Réduire l'impact environnemental des déplacements courts en favorisant les mobilités douces en ville, mais aussi valoriser le tourisme local en connectant la ViaRhôna aux commerces du centre-ville... Tels sont les enjeux de ce projet mené par la communauté de communes, en partenariat avec l'État, la Région, le Département et la ville de Belley. Une inauguration sera organisée dès que les conditions sanitaires le permettront.



COÛT DES TRAVAUX
735 917 € HT

Vie locale

Ouverture de l'Espace Pluriel : un lieu ressource pour les habitants



La communauté de communes a créé l'Espace Pluriel pour améliorer l'accueil et la qualité des services à la population. Au cœur du quartier prioritaire de Belley, au 198 rue du 8 mai 1945, il accueille des activités répondant aux objectifs définis par le contrat de ville. Ainsi, plusieurs structures partenaires se sont installées, permettant aux habitants du territoire d'accéder à des services, aides et informations dans divers domaines : accès aux droits, solidarité, social, habitat, logement, mobilité... Des ateliers et des permanences sont également proposés.

Plus d'information

Consultez le site www.ccbugeysud.com ou par téléphone au 04 79 81 41 05

Vaccination

Le centre de vaccination du territoire est installé dans le boulodrome Bugey-Sud de Belley

Pour permettre au plus grand monde d'accéder à la vaccination dans les meilleurs délais, le centre de vaccination s'est implanté au boulodrome Bugey-Sud, avenue Hoff à Belley, pour toute la durée de la campagne de vaccination.

Infos pratiques

Ouvert du lundi au samedi, de 9h à 18h et le dimanche de 8h30 à 13h, il est obligatoire de prendre rendez-vous avant de se rendre au centre de vaccination :

- **Par internet sur le site Doctolib :**
<https://www.doctolib.fr/centre-de-vaccinations-internationales/belley/centre-de-vaccination-covid-19-bugey-sud>
- **Par téléphone :**
09 73 05 65 09

Le Transport À la Demande (TAD) est réorganisé pour faciliter les déplacements jusqu'au centre de vaccination. Les personnes non inscrites au service TAD peuvent bénéficier d'une dérogation temporaire exceptionnelle (qui concerne uniquement les trajets pour motif de vaccination Covid-19). La campagne de vaccination contre la Covid-19 se déroule sur notre territoire grâce à l'action conjointe des services de l'État, du centre hospitalier Bugey-Sud, de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS Bugey-Sud), de la communauté de communes Bugey-Sud, de la ville de Belley et des bénévoles.

Habitat

BUGEYSUD RÉNOV'+ : un service de proximité pour la rénovation énergétique de l'habitat

Dans le cadre de sa stratégie de réduction des consommations énergétiques, Bugey-Sud accompagne tout propriétaire de maison ou d'appartement dans son projet de rénovation énergétique grâce au service BUGEYSUD RÉNOV'+.

Des conseillers sont disponibles pour renseigner et accompagner ceux qui le souhaitent. Les avantages sont nombreux : amélioration de la performance énergétique du logement et du confort de vie, réalisation d'économies d'énergie, impact positif sur la planète...

Échanger avec les conseillers énergie :

- par téléphone au 04 79 42 33 46
- ou lors de permanences :
 - À Champagne en Valromey :** le deuxième mercredi du mois
 - À Virignin :** le troisième mercredi du mois
 - À Culoz :** le quatrième jeudi, un mois sur deux

Le saviez-vous ? De nombreuses aides financières sont mises en place par l'État pour aider les contribuables à rénover leur habitat. Pour en savoir + : renovation-info-service.gouv.fr



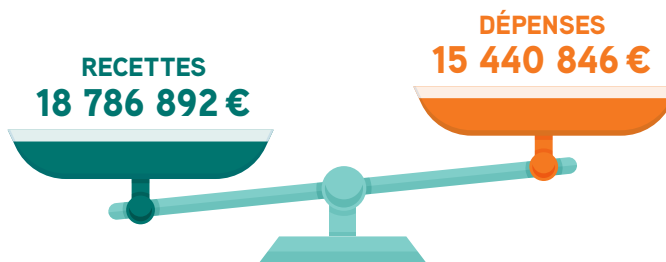
BUDGET 2021... L'ESSENTIEL

Le budget 2021 intervient dans un contexte très particulier de crise sanitaire et de crise économique. Dans l'attente de la concrétisation du projet de territoire, ce premier budget de la mandature permet donc d'assurer la continuité des services dans un cadre financier maîtrisé. Nous vous proposons de découvrir les grandes lignes du budget 2021.

BUDGET PRINCIPAL Fonctionnement

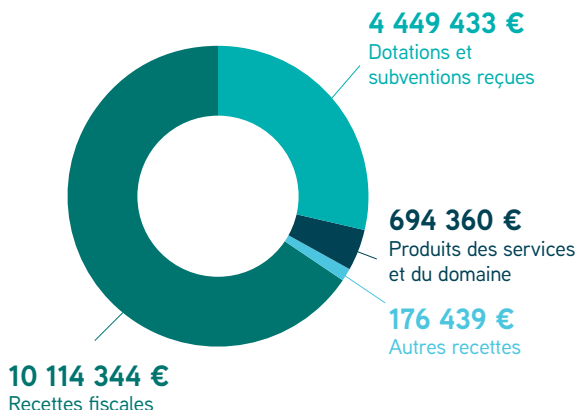
18 786 892 € en intégrant le résultat reporté de **3 346 046 €**

Économies réalisées sur les précédents budgets permettant d'alimenter notre capacité d'autofinancement en vue de financer les investissements.



Recettes

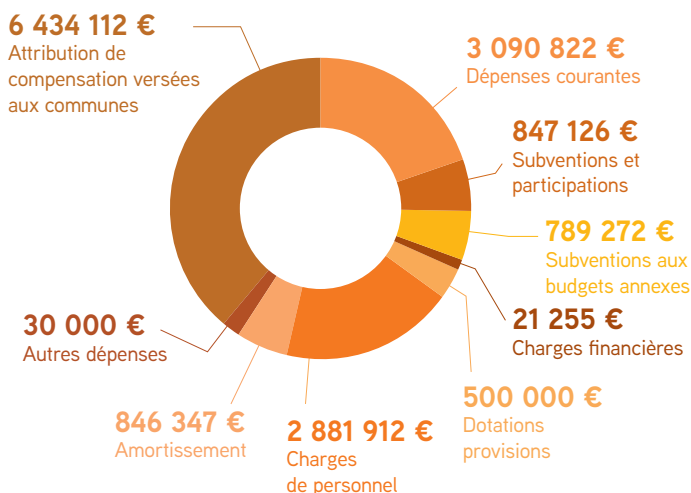
Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement des impôts locaux, des dotations de l'État et des services.



Pour soutenir l'économie locale pendant la crise sanitaire, le conseil communautaire a décidé de maintenir le taux de la contribution foncière des entreprises.

Dépenses

Les dépenses de fonctionnement permettent de mettre en œuvre les politiques publiques au service de la population. Salaires du personnel, fournitures, fluides, entretien et maintenance, paiement des intérêts de la dette, versement de subventions, indemnités des élus...



DÉSENDETTEMENT :

5 ans
par rapport à un seuil d'alerte de 12 ans.



1 733 974 €

Capacité d'autofinancement nette dégagée de 2020



Un objectif de mutualisation des services avec les communes

Les transferts de compétence à venir de l'eau et de l'assainissement, les nouveaux services à la population (Maison France Services, conseiller numérique) nécessiteront des recrutements et imposeront de renforcer les services supports de l'intercommunalité (ressources humaines, finances, marchés publics). De façon à maîtriser l'évolution de la masse salariale, chaque recrutement à venir sera réalisé avec une volonté de mutualisation des services avec les communes membres.



La Taxe d'Enlèvement des Ordures

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) passe de **7,99% à 9,31%**. Payée par le propriétaire (ou l'usufruitier) d'un bien soumis à la taxe foncière sur le bâti, cette taxe augmente afin de compenser une hausse du coût du traitement des déchets, de relever le niveau de service (mise aux normes des déchetteries, nettoyage de conteneurs semi-enterrés), de mettre en place des services pour les personnes isolées, de régulariser la décharge des Erruts... Le coût du traitement des déchets était jusqu'à présent compensé en puisant sur le budget général. L'augmentation de la TEOM va permettre de financer exactement le coût du service de traitement des déchets.

13 BUDGETS ANNEXES

1 budget principal et 13 budgets annexes dédiés à des politiques publiques : Gestion des zones d'activité économiques, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), Gestion des déchets, Maisons médicales de Virieu le Grand et Culoz, lac de Virieu, Actipôle Bugey-Sud, port de plaisance de Virignin, service instructeur du droit des sols et futur centre aquatique.

14 646 116 € d'investissement dont 9 366 000 € pour le centre aquatique

BUDGET PRINCIPAL Investissement



Lors des prochains exercices, les thématiques suivantes devront faire l'objet des inscriptions budgétaires nécessaires à leur mise en œuvre :

- Aménagement des lieux touristiques et lieux de baignade
- Accès aux services et aux soins
- Amélioration du cadre de vie (Projet Agricole et Alimentaire Territorial, Plan Climat Air Énergie Territorial)

Les principaux investissements intercommunaux sont les suivants :

Nouveau centre aquatique 12 M€ dont 4,8 M€ en 2021

Voirie 1,9 M€ en 2021

Nouveau siège communautaire 2,5 M€ dont 100 000 € en 2021

Voies vertes, pistes cyclables, schéma vélo et équipements 866 403 € en 2021

Cascade de Glandieu 900 362 € dont 300 362 € en 2021

Signalétique et orientation 624 509 € dont 232 804 € en 2021

Fibre optique 1,6 M€ dont 108 209 € en 2021

Aire de grand passage 300 000 € dont 144 000 € en 2021



Retrouvez le détail de l'ensemble des budgets 2021 sur www.ccbugeysud.com

Le centre aquatique intercommunal : un projet qui prend forme !

En raison de la vétusté de la piscine intercommunale actuelle, la communauté de communes a souhaité initier un projet de centre aquatique. Véritable vitrine du territoire et premier équipement d'une telle envergure porté à l'échelle de Bugey-Sud, il mettra à disposition des habitants et des touristes un nouvel écrin fonctionnel et contemporain dédié aux pratiques aquatiques familiales et conviviales autour du sport, des loisirs et de la détente.

Datant de 1980 et située en centre-ville de Belley, la piscine actuelle a permis à des milliers d'enfants du territoire d'apprendre à nager. Toutefois, elle ne permet plus de répondre aux attentes des usagers car elle est devenue au fil du temps inadaptée, énergivore et techniquement obsolète. À l'issue d'un important travail d'étude et d'analyse, le conseil communautaire a décidé la construction d'un nouveau centre aquatique sur un site connecté à la ViaRhôna.

Un projet inscrit dans une dynamique environnementale

Éco-construction, éco-gestion, confort et santé... Bugey-Sud a souhaité construire le futur centre aquatique en suivant une démarche environnementale ambitieuse :

- Bâtiment conçu suivant les modèles d'architecture bioclimatique ;
- Utilisation de la géothermie sur aquifère pour chauffer l'eau des bassins ;
- Récupération de chaleur sur les eaux grises et l'air rejeté ;
- Modèle HQE pris en référence avec une priorité donnée à la gestion de l'énergie, de l'eau et à une maintenance future optimisée ;
- Limitation de l'imperméabilisation des sols par l'usage de revêtements infiltrants pour les places de parking ;
- Récupération des eaux de pluies qui serviront à l'arrosage et à l'entretien des espaces extérieurs.

Un site proche et accessible

Le futur centre aquatique devrait être ouvert à tous début 2024 et pourra accueillir jusqu'à 642 personnes contre 432 pour la piscine actuelle. Il se situera sur la commune de Belley, à l'entrée Est de la ville-centre du territoire. L'accès au futur centre aquatique se fera par la route de Culoz.



Un site aux multiples fonctionnalités



700 m² de plan d'eau, hors pataugeoire, dont :

Un bassin sportif de 25 mètres, 6 couloirs de 2 mètres de profondeur

Un bassin d'apprentissage, de récupération et d'activités 150 m²

Des espaces extérieurs dédiés aux activités ludiques : aire de jeux d'eau, ping-pong et beach-volley

1 espace bien-être : hammam, sauna, 2 salles de soins et 1 jacuzzi

Un bassin ludique contre-courant, jacuzzi collectif, jeux d'eau et pataugeoire pour les petits

200 m²

1 salle d'activité sportive 70 m²

2 espaces différents : espace clubs avec les réserves de matériels + 2 salles de réunion + utilisation possible en même temps que les scolaires



DÉBUT DES TRAVAUX : 2022



FIN DES TRAVAUX : début 2024



COÛT DE L'INVESTISSEMENT : 12 millions d'euros

ORGANISATION PROJETÉE : 17 personnes, soit un fonctionnement identique à la piscine actuelle

Gouvernance

Bienvenue aux nouveaux membres de l'exécutif !

Lors de sa session du 8 avril dernier, le conseil communautaire a élu deux nouveaux membres au bureau exécutif de la communauté de communes Bugey-Sud :



Marcel BANDET, conseiller municipal délégué de Virignin, est le nouveau vice-président en charge de la coordination et de la mutualisation avec les communes et de la concertation avec les citoyens.



Thierry VERGAIN, maire de Brégnier-Cordon, est désormais conseiller communautaire délégué aux bâtiments en charge du centre aquatique. Son expérience professionnelle et son expertise technique seront un atout indéniable pour suivre le projet.

Tourisme

Déploiement de la Signalétique d'Information Locale (SIL) sur le territoire



À compter du deuxième semestre 2021, plus de 1200 panneaux vont progressivement être installés sur le territoire, sur une période de deux ans. Ils ont pour but :

- **D'informer les usagers** sur les différents services et activités susceptibles de les intéresser et situés à proximité.
- **De répondre aux attentes** des prestataires, aux entreprises, aux commerces... et leur permettre de rentrer dans un cadre légal (pré-signalisation / pré-enseigne).
- **De faciliter l'accès** aux sites touristiques (stationnement...).
- **De renforcer l'attractivité** des centres-villes, centres-bourgs et des commerces.



INVESTISSEMENT
624 000 € TTC
subventionné à 43 % par la Région
Auvergne-Rhône-Alpes et l'État.

Contact : e.charrut@ccbugeysud.com
Service tourisme de la CCBS

Vie économique

Actipôle Bugey-Sud Park : un village d'entreprise à Virignin

La société **ELTIA PROMOTION** a été sélectionnée par la communauté de communes Bugey-Sud pour la réalisation d'un village d'entreprise artisanale et tertiaire à Virignin.

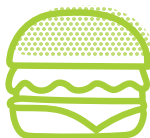
Situé en face du pôle entrepreneurial dédié aux jeunes entreprises en création et développement, Actipôle Bugey-Sud Park accueillera des entreprises artisanales et de production en proposant des ateliers à partir de 150 m² et des activités tertiaires. Un bâtiment central animera l'ensemble du village en proposant des services aux occupants : petite restauration, salle de réunion...

Les premières pré-réservations de locaux ont eu lieu et la construction d'un premier bâtiment est programmée pour la fin d'année 2021. Le service économie de Bugey-Sud accompagne la commercialisation en faisant le lien entre les entreprises intéressées et le promoteur.



AU TOTAL **8 500 m²**
locaux d'activités et bureaux
proposés à la vente et à la location.

+ de renseignements
bugeysudactipole@gmail.com
06 07 07 27 31



Commerce

Les Food Truck sont de retour !

Pour la deuxième année consécutive, ces camions-restaurants s'installent jusqu'au 30 septembre 2021 :

AU PORT DE VIRIGNIN : Food Truck Take Away

Ouvert du mardi au dimanche
de 12 h 00 à 21 h 30.

Des burgers, des frites, des glaces et des boissons fraîches et chaudes sont proposés.

AU LAC DE VIRIEU LE GRAND :

Food Truck de M. Holzer, gérant
du restaurant *Le Temporel* à Belley

Ouvert du lundi au dimanche de 10 h à 19 h.

Des frites, boissons sans alcool, café/thé, glaces, paninis, sandwichs froids, salades, hamburgers et planchas sont proposés.



LE PORTRAIT

Une nouvelle fruitière à Comté dans le Valromey

L'industrialisation des années 60 avait eu raison de la production locale de Comté. Aujourd'hui, le regain d'intérêt pour les produits du terroir et la volonté des producteurs laitiers de vendre leur lait au juste prix changent la donne : 14 exploitations faisant vivre 28 familles se regroupent dans la nouvelle Société coopérative agricole de la fruitière à comté du Valromey située à Arvière-en-Valromey. Son Président, Jérôme BERTHIER, évoque cette aventure avec enthousiasme et pragmatisme.

Jérôme Berthier, quelle est l'origine de cette initiative ?

Les éleveurs du Valromey vendaient leur lait à une société qui produisait le Pavé Daphinois. Un grand groupe laitier souhaitait le racheter mais en alignant notre prix au litre sur ceux pratiqués dans le reste du pays alors qu'en zone de montagne, le coût de production est plus élevé. Du coup, nous avons cherché des solutions et la création d'une fruitière à Comté est apparue comme la meilleure, puisque le Valromey fait partie de la zone AOP Comté.

Quelles sont les contraintes de cette réorientation ?

Le cahier des charges du Comté est l'un des plus durs d'Europe. Pour résumer, il est plus facile de faire du bio que du Comté ! Pas de fourrage fermenté, une obligation de pâturage, la mise en conformité des 14 exploitations. Sur 3 ans, un peu plus de 2 millions d'euros ont été investis par les exploitants.

Combien de temps a été nécessaire pour monter le projet ?

Nous avons déposé le dossier en mai 2017. Il a fallu convaincre pour faire évoluer le Règlement de Régulation de l'Offre (RRO) qui se réunissait à l'automne 2017. Nous avons dû également argumenter auprès des élus locaux pour obtenir des subventions, condition sinequanone de l'obtention de fonds européens (Leader). En 2018, la communauté de communes Bugey-Sud nous octroyait 200 000 € de subvention. D'autres collectivités et organismes soutiennent le projet. La fruitière a démarré sa production le 19 avril dernier. Il a donc fallu 4 ans pour voir aboutir le projet.

On comprend que le montage a été lourd, au final quels sont les avantages ?

Pour les producteurs, c'est l'indépendance, la juste rémunération de notre travail et une autre vision du métier, plus qualitative, pour les hommes, pour les bêtes et pour l'environnement. Une Montbéliarde produit 6 000 litres de lait par an en AOP Comté alors que pour des productions plus industrielles, on peut atteindre les 9 000 litres pour des bêtes qui ne vont jamais dehors et sont sensibles aux maladies. Nous ne sommes plus contraints par les semis et récoltes pour l'ensilage, par le labour de printemps, nous n'utilisons plus de produits chimiques. L'objectif est d'être financièrement à l'équilibre mais pas de faire du bénéfice à tout prix !

Quand et où les consommateurs pourront acheter du Comté « made in Valromey » ?

Pour faire du Comté, il faut 4 mois d'affinage minimum. Et ce n'est pas le même métier : nous vendons les meules à un affineur au bout d'un mois. L'an prochain, les gourmets pourront demander à leur fromager le Comté du Valromey. Mais il y aura aussi de la raclette au lait cru, de la Tome car on ne peut pas transformer toute la production de lait en comté. Pour ces fromages, c'est notre fruitière qui se charge de l'affinage et de la commercialisation. Un magasin ouvrira ses portes fin août, pour valoriser une production 100% locale et de qualité.

Et si c'était à refaire ?

Sans hésiter, je recommencerais même si c'est très prenant, le jeu en vaut la chandelle.

“

La fruitière nous garantit l'indépendance, la juste rémunération de notre travail, pour une autre vision du métier plus qualitative, pour les hommes, pour les bêtes et pour l'environnement.

Les partenaires du projet



LA DESTINATION

Patrimoine : un programme animé en perspective !

Un programme annuel de visites guidées

Florence-Audrey Bourgeat, guide conférencière à l'Office de Tourisme, propose une découverte de l'histoire et du patrimoine des villages tout au long de l'année.

Au programme :

- **Belley** : le cœur historique de la ville, Sur les pas de Brillat-Savarin et Belley Sens dessus-dessous, une découverte ludique du patrimoine pour les enfants, basée sur les sens.
- **Culoz** : le quartier ancien et le château de Montveran.
- **Vieu** : ancien vicus gallo-romain (petite agglomération).
- **HistoireS de RésistanceS**, une randonnée commentée sur le sentier du maquis, sur **le Plateau de Retord**, en collaboration avec Sylvain Poncet, guide de moyenne montagne.
- **Virieu-le-Grand** : découverte du village en suivant le parcours historique et pique-nique partagé à la cascade de Clairefontaine.
- **Glandieu** : visite du hameau, au pied de la cascade. La nouveauté 2021 !

Programme complet et inscription sur :

www.bugeysud-tourisme.fr

rubrique agenda / billetterie en ligne

ou au 04 79 81 29 06 | groupes@bugesud-tourisme.fr

Nouveau !

Lupa et la prophétie des ombres, une aventure patrimoniale à énigmes, à découvrir dès cet été à Belley

Qui a volé la pierre magique de Lupa ? Pour le découvrir et empêcher la prophétie de se réaliser, vous irez d'énigme en énigme, équipé de votre sac aventure. Levez les yeux et creusez-vous les méninges en famille !

Sac aventure en vente à l'Office de Tourisme (10 €) à partir du mois de juillet.

Renseignements auprès de l'Office de Tourisme.

Lupa et la prophétie des ombres est une aventure imaginée par le service patrimoine de la communauté de communes et l'Office de Tourisme.



Journées européennes de l'archéologie

19 et 20 juin

Salle des associations de Chazey-Bons

Qui étaient les chasseurs-cueilleurs qui occupaient les rives du Furans à la préhistoire ? Où et comment vivaient-ils ? Quelles traces ont-ils laissées derrière eux ? Autant de questions auxquelles l'association Archéologie Préhistorique entre Saône et Rhône tentera de répondre grâce aux résultats de leurs dernières campagnes de fouilles.

Au programme :

Exposition : Quand les chasseurs-cueilleurs occupaient les rives du Furans.

Conférence : D'amour et d'eau fraîche ? La vie des hommes préhistoriques au bord du Furans.

Visites de l'abri de Pugieu (Chazey-Bons) et de la grotte des Hoteaux (Rossillon).

Ateliers à destination des scolaires : lancer de sagaie, représentations artistiques sur galet, taille du silex, maîtrise du feu...

Manifestation européenne organisée sur le territoire Bugey-Sud par l'association APSR en partenariat avec la communauté de communes Bugey-Sud, la mairie de Chazey-Bons et le service patrimoine du département de l'Ain.

Plus de détails :

www.bugeysud-tourisme.fr > rubrique agenda



PROJET DE TERRITOIRE

BUGEY SUD 2030

**ENSEMBLE
CONSTRUISONS
DEMAIN**



La communauté de communes lance l'élaboration de son projet de territoire par une réflexion collective et prospective pour choisir le meilleur scénario de développement pour Bugey-Sud pour les 10 ans à venir.

Il exprimera la vision de l'ensemble des forces vives de Bugey-Sud, et se concrétisera par un programme d'actions locales qui répondra aux enjeux du territoire et aux besoins de ses habitants.

Dans ce cadre, une enquête auprès de la population est lancée. Elle a pour objectif de savoir comment vous vivez et ressentez notre territoire Bugey-Sud dans toutes ses dimensions : travail, loisirs, habitudes de vie et de consommation... Votre avis est important.

Alors n'hésitez pas, participez et exprimez vos attentes !



BUGEYSUD
Communauté de communes

Pour en savoir  ccbugeysud.com